LONS-LE-SAUNIER CONSEIL MUNICIPAL

Pourra-t-on prendre le train à vélo? Ou en trottinette?

L'opposition n'a pas pris part au vote du budget (nos éditions du 19 décembre). Elle a adopté la même démarche concernant les délibérations du pôle d'échanges multimodal. Et le débat s'est enflammé sur l'accessibilité des vélos.

≪ On nous demande de voter pour un budget à 3,3 millions d'euros sans savoir ce que l'on va faire. Trop de questions restent en suspens. » Claude Borcard, élu socialiste de l'opposition, n'est pas contre le projet de délibération qui consiste à déléguer la maîtrise d'ouvrage à la SNCF. Mais comme les autres élus de l'opposition, il regrette de ne pas pouvoir

formulerons la demande. Vous voulez aussi demander un chariot élévateur pour monter les vélos dans le train? »

« J'aimerais juste que l'on se comprenne sur ce qu'est un pôle d'échanges multimodal », répond l'écologiste. « Si les vélos ne peuvent pas accéder au train, ce n'est pas un pôle d'échanges multimodal. Il faut que les différents moyens de transport qui existent au XXIe siècle soient réunis. Énormément de gens utilisent les déplacements doux. Pour aller à Lyon ou Besançon, il faut que les vélos puissent accéder au train. Autour de la table, il faut que des intervenants sachent ce que se déplacer autrement yeut dire. »



Si les vélos ne peuvent pas accéder au train, ce n'est pas un pôle d'échanges multimodal. "

Anne Perrin (EELV)

se pencher sur un plan ou avoir une vision plus claire de ce grand projet pour la ville.

« Pour le moment, nous ne sommes pas allés aussi loin dans la réflexion »

« Il sera présenté en conseil municipal », martèle Jacques Pélissard, le maire. « Je comprends votre questionnement », poursuit-il. « Nous aurons à voir ensemble ce futur pôle d'échanges multimodal. Mais pour le moment, il est simplement question du prolongement du souterrain existant, afin qu'il débouche sur le futur parvis de la gare. Les travaux sont très phasés et s'étaleront sur 2019-2022. »

Anne Perrin, élue Europe Écologie les Verts, demande alors si l'ascenseur sera suffisamment grand pour monter avec les vélos, notamment les vélos électriques qui pèsent leur poids. « Je vous renvoie vers la SNCF, c'est de leur compétence. » Ce qui agace l'élue. « Non mais attendez », s'emporte-t-elle. « Quoi attendez ? », coupe le maire. « On ne va pas prendre cette décision à la place de la SNCF. Nous ne sommes pas allés aussi Jacques Pélissard insiste : « On fera la demande. Si c'est possible, je serais le plus heureux des hommes. Les nouvelles rames de TER facilitent aujourd'hui la vie des personnes à mobilité réduite. Et puis les

trottinettes électriques que l'on voit beaucoup dans les grandes villes n'auront aucun problème pour monter dans les ascenseurs. »

> Cécile DEPLAUDE cecile.deplaude@leprogres.fr

Un projet en plusieurs phases

La première étape consistera, dès 2019, à prolonger le souterrain existant. La somme de 583 000 euros a d'ores et déjà été inscrite au budget. Les travaux devraient débuter à la fin du deuxième trimestre et la circulation des trains sera stoppée durant le week-end du 15 août pour permettre des travaux sur les quais, ainsi que la création d'une passerelle piétonne au-dessus de la voie, au niveau du restaurant municipal (ce dernier dossier dépend de l'agglomération). Dans un second temps, et après le déménagement du restaurant Mc Donald's, le parvis sera entièrement réaménagé. La troisième étape consistera à revoir complètement la gare routière. « Cet aménagement implique-t-il la démolition de l'ancien bâtiment de la gare routière qui croule sous les panneaux d'affichage? », s'interroge Thierry Gaffiot. Une démolition que le maire confirme.





■ Les travaux se feront en plusieurs phases sur la période 2019-2022. Photo Renaud LAMBOLEZ